

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	12 000	12 000		716	716	100.00
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	166		166	466	300	64.38
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	12 166	12 000	166	1 182	1 016	85.96
	Stocks et en cours						
Comptes de Régularisation	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	767 965		767 965	767 965		
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 445 104		1 445 104	1 779 027	333 923	18.77
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	534 941		534 941	321 390	213 551	66.45
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 545		2 545	66 811	64 266	96.19
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	2 025		2 025	422	1 602	379.39
	Total III	2 752 579		2 752 579	2 935 615	183 036	6.23
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 764 745	12 000	2 752 745	2 936 797	184 052	6.27

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000		10 000			
	Réserves						
	Réserve légale	1 000		1 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	374 063		373 597		466	0.12
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	167 059		466		166 593	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	552 122		385 063		167 059	43.38
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTES (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 102 755		1 414 166		311 411	22.02
	Concours bancaires courants			74 500		74 500	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	1 050 340		1 003 540		46 800	4.66
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 144		56 049		36 905	65.84
	Dettes fiscales et sociales	28 384		3 478		24 906	716.10
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	2 200 623		2 551 733		351 110	13.76
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 752 745		2 936 797		184 052	6.27

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 200 623

1 448 977

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	12 000		
TOTAL	12 000		
Autres participations	466		
TOTAL	466		
TOTAL GENERAL	12 466		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			12 000	12 000
TOTAL			12 000	12 000
Autres participations		300	166	166
TOTAL		300	166	166
TOTAL GENERAL		300	12 166	12 166

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Matériel de transport		11 284	716		12 000	
TOTAL		11 284	716		12 000	
TOTAL GENERAL		11 284	716		12 000	
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires		
				Dotations	Reprises	
Matériel de transport		716				
TOTAL		716				
TOTAL GENERAL		716				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	126 286	126 286	
Groupe et associés	405 343	405 343	
Débiteurs divers	3 312	3 312	
Charges constatées d'avance	2 025	2 025	
TOTAL	536 965	536 965	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	538 988	538 988		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	563 768	563 768		
Emprunts et dettes financières divers	4 770	4 770		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 144	19 144		
Impôts sur les bénéfices	28 212	28 212		
Autres impôts taxes et assimilés	172	172		
Groupe et associés	1 045 569	1 045 569		
TOTAL	2 200 623	2 200 623		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	180			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	311 411			

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 590
Dettes fiscales et sociales	172
Total	4 762

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 025
Total	2 025

SARL DU VALLON DE ROQUEBRUNE

SARL à associé unique
Au capital de 10.000 euros
134 Tra Notre-Dame du Bon Secours
13014 MARSEILLE
440 435 808 RCS MARSEILLE

RELEVÉ DE DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 09 JUIN 2026

APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'an 2026 et le 09 Juin, au siège social,

La SC MCT, Société civile au capital de 613.777 €, ayant son siège social sis 9 Traverse du Canoubier, 13007 Marseille, 810 066 464 RCS MARSEILLE, représentée par **Monsieur Gerard LAURIA**, son Gérant, associé unique de la Société DU VALLON DE ROQUEBRUNE.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Gérant de la Société, **Monsieur Gérard LAURIA**, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **31 Décembre 2025**.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

1. L'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2025** ;
2. Affectation des résultats de cet exercice ;
3. Rémunération de la Gérance ;
4. Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES.

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 Décembre 2025** tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **167.058,67 EUR**, et les opérations traduites dans ces comptes. En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve au Gérant de l'exécution de son mandat au titre l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DE RESULTAT.

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 Décembre 2025**, s'élevant à **167.058,67 EUR** de la manière suivante :

Origine

Le Résultat de l'exercice s'élevant à **167.058,67 EUR**

Dotation aux réserves

Au poste « Autres réserves » à concurrence de **(167.058,67) EUR**

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2024	0 €		
31/12/2023	0 €		
31/12/2022	0 €		

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : REMUNERATION DE LA GERANCE.

L'associé unique prend acte de ce que le Gérant, **Monsieur Gérard LAURIA**, n'a perçu aucune rémunération ou prime au titre de l'exercice clos.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : POUVOIRS.

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre des assemblées de la société.

Monsieur Gérard LAURIA